



LA BIODIVERSITE DANS LES CLIMATS DU VIGNOBLE DE BOURGOGNE : UN MAILLON ESSENTIEL

Le 22 mai célèbre la Journée internationale de la biodiversité, relayée notamment par l'UNESCO. Cette date (et la semaine du développement durable à venir) est l'occasion de mettre en lumière le patrimoine naturel parfois insoupçonné, qui est présent au cœur des Climats de Bourgogne, de comprendre son rôle essentiel dans la pérennité des Climats et de découvrir les différentes initiatives et actions mises en œuvre par l'Association et ses partenaires. Zoom sur les actions de l'Association et sur un projet en cours mené avec l'ODG de Vosne-Romanée, la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or et la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) de Bourgogne-Franche-Comté : la réalisation d'un diagnostic-biodiversité du vignoble.

Climats et biodiversité : une alliance par nature

Même si elle nous semble parfois invisible, la biodiversité est un maillon essentiel des Climats du vignoble de Bourgogne. Elle est garante de la vie des sols, de leur qualité et d'un écosystème favorable à la culture de la vigne. Le maintien de la biodiversité est aussi intimement lié à la préservation des marqueurs du paysage viticole que sont les murets en pierre sèche, les meurgers, les îlots de végétation (arbres isolés, bosquets, haies, bordures des parcelles...) qui sont autant d'abris ou de source d'alimentation pour les espèces locales. Protéger et maintenir la biodiversité, c'est garantir la pérennité des Climats, leur intégrité et leur authenticité, et donc ce qui fonde en partie la Valeur Universelle Exceptionnelle du site inscrit au Patrimoine mondial.

Une attention toute particulière portée par l'Association à la biodiversité et au développement durable

Comment contribuer à la vivacité de la biodiversité à l'échelle des Climats ? C'est une des missions de la commission « Développement Durable », réactivée au début de l'année par l'Association et dont le travail se porte notamment sur :

- L'adaptation au réchauffement climatique, avec une attention particulière au recyclage des sarments ;

- L'accompagnement de concertations lors de travaux dans les vignes touchant aux sols et sous-sols ;
- La sensibilisation aux enjeux relatifs à la biodiversité, avec des projets phares comme le soutien au diagnostic biodiversité dans le vignoble ou la replantation d'arbres isolés et de haies.

Cette réflexion et ces actions sont menées en lien étroit avec la filière viticole, notamment avec la CAVB et le BIVB, et avec de nombreux partenaires de l'Association dont la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or, les intercommunalités du territoire et le Pays Beaunois.

Le « Fonds Patrimoine », programme de restauration du petit patrimoine viticole en pierres, animé par l'Association, est une autre pierre à l'édifice. En aidant financièrement les propriétaires privés ou publics à restaurer des murs, des murets ou des cabottes en pierres de manière traditionnelle, il contribue au maintien de la biodiversité locale.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les murets en pierres sèches : piliers de la biodiversité dans le vignoble

Les murets en pierres sèches présentent de nombreuses qualités. En complément de leur atout paysager indéniable, ils constituent une niche privilégiée pour de nombreuses espèces animales et végétales. Ils sont aussi garants d'une terre saine, permettant de ralentir le ruissellement et l'érosion des sols. Leur capacité d'inertie, restituant la chaleur durant la nuit est bien sûr favorable à la culture de la vigne... mais aussi à certaines espèces y vivant comme les abeilles sauvages, les papillons, les reptiles, les oiseaux ou des mammifères tels que le hérisson ou les chauves-souris. Les murets sont ainsi un maillon parmi tant d'autres du maintien d'un écosystème équilibré.

ZOOM

Le diagnostic biodiversité en cours avec les vignerons de Vosne-Romanée

Comment est né ce projet ?

C'est une première sur la Côte. Le projet a germé dans les esprits suite à une lecture de paysage autour des murets en pierre sèche organisée par la Chambre d'Agriculture, en lien avec l'Association des Climats de Bourgogne et un murailleur-lavier. Les membres de l'ODG de Vosne-Romanée ont manifesté leur souhait de travailler sur la biodiversité dans le vignoble... ce qui rejoignait pleinement la mission de la Chambre d'Agriculture et la philosophie de l'Association des Climats comme celle de la LPO.

« Ce qui compte dans ce projet, c'est d'impliquer l'ensemble des vignerons de l'ODG pour que chacun puisse prendre part à l'amélioration de la biodiversité dans le vignoble » confie Jean-Nicolas Méo, Président de l'ODG. « Nous sommes déjà nombreux dans le village à travailler en biodynamie, et être attentifs à l'équilibre de l'écosystème autour de la vigne. Individuellement, nous replantons des haies, des arbres, mais nous souhaitons une action collective, pour avoir un impact positif et significatif. » renchérit Cécile Tremblay.

En quoi consiste ce « Diagnostic biodiversité » ?

Ce diagnostic est réalisé par la LPO Bourgogne-Franche-Comté (Ligue pour la protection des oiseaux) et co-financé par la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or et l'Association des Climats du vignoble de Bourgogne – Patrimoine mondial. Le diagnostic a déjà débuté. L'objectif est de cartographier la biodiversité existante pour ensuite identifier des espaces

« Quand la biodiversité est forte, on a une réponse plus forte et rapide de l'écosystème en cas d'agression, de menace ou de déséquilibre. On développe ainsi une stabilité naturelle, en évitant les « pics », notamment de ravageurs, ce qui a un intérêt tout particulier pour la production viticole. » Simon-Pierre Babski, responsable scientifique et technique à la LPO Bourgogne-Franche-Comté.

où elle peut être renforcée. « Le diagnostic porte sur le haut de la commune, entre le village et la Côte. Nous souhaitons identifier le potentiel d'accueil de biodiversité en localisant les zones où ce potentiel est satisfaisant et celles qui sont lacunaires et où il faudrait agir. Parallèlement nous inventorions les espèces présentes, oiseaux, amphibiens, insectes, ... avec l'aide des habitants et du grand public qui peuvent noter leurs observations sur le site faune-france.org ou via l'application android Naturalist. Ces deux actions nous permettent d'avoir une vision naturaliste globale du territoire. C'est cette vision que nous partagerons avec les membres de l'ODG à travers une lecture de paysage lors de la restitution de ce diagnostic.» Simon-Pierre Babski, responsable scientifique et technique à la LPO Bourgogne-Franche-Comté, en charge du diagnostic.

« Pour se représenter ce qu'est la biodiversité, on parle souvent de « tissu du vivant ». Plus le maillage entre les espèces est fin et dense, plus la biodiversité est forte. On peut notamment favoriser cela en travaillant sur la diversité et la répartition des zones d'habitat favorables aux espèces, au respect de leur chaîne alimentaire, à la cohabitation des espèces, etc. »

Quelles actions à venir ?

Le rendu du diagnostic biodiversité se fera notamment par une lecture de paysage en juillet. Ce diagnostic constitue avant tout une base de travail et de discussion, pour dessiner les contours des prochaines initiatives et actions à construire avec l'ODG. Il pourra s'agir par exemple de conserver des espaces en herbe haute autour des parcelles, de laisser s'implanter des arbres isolés ou des bosquets dans les secteurs où cela ne gêne pas, de restaurer les murets avec la technique de la pierre sèche, de conserver les meurgers... et bien d'autres initiatives à imaginer. L'ODG souhaite que chaque vigneron puisse mettre en place au moins une action sur son Domaine. Pour les accompagner dans la mise en œuvre, la Chambre d'Agriculture leur proposera différents outils-clés comme des ateliers et des formations.

« La prise en compte de la biodiversité est devenue une préoccupation environnementale majeure. Les agriculteurs et viticulteurs possèdent, par leurs pratiques, les clés du maintien de la biodiversité en milieu agricole. La présence d'une faune et d'une flore variée est essentielle pour le maintien d'une agriculture durable et résiliente. » Lise-Marie Lalès, Chambre d'Agriculture

Un projet pilote, avec l'envie de l'étendre à d'autres ODG

L'objectif de ce projet est aussi d'en appeler de nouveaux. « On sent que le sujet intéresse de plus en plus le territoire. Les vignerons de Marsannay ont également montré un intérêt » confie Lise-Marie Lalès, en charge du projet à la Chambre d'Agriculture. Cyprien Arlaud, Président délégué de l'Association des Climats, complète à son tour : « C'est un travail qui nous intéresse particulièrement, qui rejoint le travail que nous menons au sein de notre Commission Développement durable. Ce sont des pratiques que nous souhaitons encourager, c'est pourquoi nous nous sommes engagés dans ce co-financement. Le maintien et le renforcement de la biodiversité est un levier important de la pérennité des Climats de Bourgogne et de leur spécificité au sens viticole. Le paysage et le patrimoine s'en trouveront bien sûr renforcés. »

CONTACT PRESSE

Association des Climats du vignoble de Bourgogne – Patrimoine mondial
Delphine Thevenot-Martinez / communication@climats-bourgogne.com / 03 80 20 10 40 / 06 31 42 13 50



CLIMATS DU
VIGNOBLE DE
BOURGOGNE
PATRIMOINE MONDIAL



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

